

Journée COTITA du 25 novembre 2010

« Loi Grenelle 2 » et Bilan de la COTITA 2010

Ordre du jour de la réunion plénière

- Ouverture de la journée par les deux co-présidents
- Loi grenelle 2, principaux enjeux et implications dans certains de nos champs d'intervention
 - Les grands principes
 - L'adaptation des territoires au réchauffement climatique
 - La préservation de la biodiversité
 - Les transports
 - La gestion durable des déchets
 - Les évaluations environnementales
- Bilan de la COTITA 2010 et orientations 2011
 - Bilan tous domaines 2010
 - Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre
 - Entretien, exploitation, sécurité
 - Transport et mobilité durable
 - Bâtiment, construction
 - Environnement
- Conclusion de la journée

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site internet de la COTITA :
www.cotita-centre-est.fr

1. Ouverture de la journée

B. Lhuissier (CETE de Lyon) souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants dans l'amphithéâtre rénové du CETE.

J-M. Doige (CG 73) rappelle que la journée plénière COTITA est un temps important dans le fonctionnement de ce réseau d'amination et remercie le CETE pour sa mobilisation sur ce champ.

2. Loi Grenelle 2

Les grands principes de la loi (Pascal Douard - CGDD)

Catherine Larrieu du Commissariat Général au Développement Durable est excusée, car empêchée par une réunion ministérielle.

Pascal Douard, Haut Fonctionnaire Développement Durable du Commissariat Général au Développement Durable, présente la démarche Grenelle.

L'exposé (en ligne sur www.cotita-centre-est.fr) met en valeur les points suivants :

- Le processus inédit de la démarche Grenelle, 3 ans de mobilisations
- Les chantiers de départ, avec 6 chantiers principaux :
 - Lutte contre les changements climatiques et maîtrise de la demande d'énergie
 - Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
 - Environnement respectueux de la santé
 - Modes de production et de consommation durables
 - Démocratie écologique
 - Modes de développement favorables à l'emploi et à la compétitivité
- Le bilan des coûts et des bénéfices
- Le bilan des engagements
- Des focus sur les principaux chantiers de la loi Grenelle 2 :
 - Amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outils de planification en matière d'urbanisme
 - Organisation de transports plus respectueux de l'environnement tout en assurant les besoins de mobilité
 - Réduction des consommations d'énergie et le contenu en carbone de la production
 - Préservation de la biodiversité
 - Maîtrise des risques, traitement des déchets et préservation de la santé
 - Mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique
- La mise en perspective de la démarche Grenelle dans le contexte plus global de la stratégie nationale de développement durable, avec 9 défis :
 - Consommation et production durables
 - Société de la connaissance
 - Gouvernance
 - Changement climatique
 - Transports et mobilités durables
 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles
 - Santé publique, prévention et gestion des risques
 - Démographie, immigration et inclusion sociale
 - Défis internationaux en matière de développement durable et pauvreté dans le monde.
- En conclusion :
 - La loi Grenelle 2 offre des possibilités d'actions importantes et comprend quelques obligations pour les collectivités importantes
 - La stratégie nationale de développement durable fournit un cadre de référence pour décliner une politique de développement durable.

Réponses aux questions posées

J-M. Doige (CG 73) : le Grenelle 2 a-t-il concrétisé des actions à la hauteur des ambitions qu'il portait ?

P. Douard : il faudra juger la démarche Grenelle sur la durée, beaucoup d'engagements portent sur les dix années à venir. Aujourd'hui, on peut dire qu'une majorité d'engagements sont mis en œuvre correctement, qu'un petit quart est réalisé, et qu'un quart nécessite une remobilisation. Parmi les déceptions, il y a sans doute le fait que l'on n'ait pas réussi à instaurer une taxe carbone. On a aussi beaucoup évoqué les « projets déjà engagés » dans le domaine des infrastructures, qui ne doivent pas masquer un certain nombre de progrès en matière de transports portant, outre les infrastructures, sur les véhicules et l'organisation.

H. Goetz (DREAL RA) souligne que le SNIT comporte 4 % d'opérations routières, ce qui relativise la part relative des « projets déjà engagés ».

P. Douard : il convient en effet de progresser en matière de pédagogie envers le grand public en matière de politique de transports, et de ne pas faire de manichéisme entre route et autres modes.

B. Lhuissier (CETE de Lyon) : il convient en effet de souligner que de nombreuses activités « routières », comme la gestion durable du patrimoine, contribuent aussi au développement durable.

G. Perrin (DDE 39) : comment décliner le Grenelle 2 dans les politiques publiques, comment s'en emparer, et comment mettre en œuvre le changement ? Quid des priorités des décideurs publics ?

P. Douard : il est essentiel d'avoir en tête les principes du Grenelle et de privilégier les engagements plutôt que des outils. Il faut veiller à bien intégrer l'environnement si on veut construire la ville de demain.

Y. Mathieu (CETE de Lyon) : les textes d'application sont à prendre (« service après vote »), ce qui représente environ 200 décrets à prendre, dans les 18 mois. Ces éléments devront être déclinés et être intégrés aux actions de niveau local.

H. Goetz (DREAL RA) : l'évaluation effectuée porte sur le suivi des engagements de la loi, il conviendra d'effectuer un bilan sur les effets des mesures et orientations. Quelle évaluation sur les effets (économique, environnementaux) ? Quid des effets de « mode » (biocarburants,...) ?

P. Douard : concernant les engagements, les éléments de suivi sont pour l'instant factuels et s'attachent à la réalisation effective de l'engagement. Il conviendra ensuite d'élargir le champ de l'évaluation.

Adaptation des territoires au changement climatique (Nathalie Fürst – CETE de Lyon)

J-M. Doige (CG73) : la coordination des différentes échelles de planification est un enjeu essentiel. Par quels moyens la mettre en œuvre ?

N. Fürst : la mise en cohérence devra s'effectuer préférentiellement au niveau des maîtres d'ouvrages des plans climat énergie territoriaux (PCET).

M. Tassone (IDRRIM) : l'effet changement climatique en Europe de l'ouest (fin du Gulf stream) pourrait provoquer une baisse des températures plutôt qu'un réchauffement.

N. Fürst : En effet, les modèles sont très macroscopiques et ils ne fournissent pas de résultats certains, cependant, ils démontrent le réel besoin de se préparer à une adaptation climatique.

Préservation de la biodiversité (Virginie Billon – CETE de Lyon)

H. Goetz (DREAL) : les décrets et circulaires sont en cours, y aura-t-il des prescriptions techniques sur les trames vertes ? Un jardin public peut-il être une trame verte ? Sous quelles conditions ?

V. Billon : rien n'est exclu, cela nécessite une analyse au cas par cas, et une adaptation des mesures de gestion le cas échéant. Les liens entre PLU et TVB sont forts et il convient d'intégrer les espaces naturels des PLU dans la TVB. Les espaces boisés sont déjà bien pris en compte, mais il convient d'aller plus loin (haies, mares, territoires agricoles...).

C. Néel (CETE de Lyon) : quels outils d'évaluation sont-ils prévus ?

V. Billon : les indicateurs d'effet dans les SCOT et PLU sont aujourd'hui peu nombreux, mais ils se développent.

Transports (Fabien Duprez – CETE de Lyon)

Pas de questions.

Gestion durables des déchets (Laurent Eisenhor – CETE de Lyon)

M. Tassone (IDRRIM) : les déchets du BTP peuvent être potentiellement dangereux (présence d'amiante...). Il faut donc de prendre en compte ce risque pour le déroulement des chantiers et c'est parfois l'action de recycler qui crée le danger. L'IDRRIM va se saisir de ce sujet.

B. Lhuissier (CETE de Lyon) : existe-t-il des objectifs chiffrés de recyclage ?

L. Eisenhor : l'objectif est de 70 % de recyclage dans le BTP.

C. Néel (CETE de Lyon) : n'y a-t-il pas un risque de favoriser les grands groupes par rapport à des installations plus modestes, qui pourtant fonctionnent bien.

L. Eisenhor : le suivi et le contrôle est une vraie question. Concernant le risque de concentration des activités, vu les coûts de transports des matériaux, l'activité de recyclage conservera un caractère fortement local.

Y. Mathieu (CETE de Lyon) : « Cradle to cradle », à quand des produits vertueux et entièrement recyclables ?

L. Eisenhor : cela renvoie à la responsabilité environnementale du producteur et nécessite de créer des synergies.

M. Tassone (IDRRIM) : il existe des procédures spécifiques de recyclage du béton qui permettent de limiter très largement le bilan carbone du béton.

Évaluations environnementales (Nicole Carrié – DREAL Rhône-Alpes, Charlotte Le Bris – CETE de Lyon)

Questions sur les évaluation environnementales et conclusion de la matinée technique : de nombreux plans sont à mettre en œuvre sur des échelles de territoires différentes et des périmètres de compétences variés.

Il conviendra de promouvoir fortement le principe de co-élaboration, co-fabrication de ces différents documents afin d'en assurer la cohérence.

L'évaluation et le suivi des différentes mesures nécessitera une attention particulière.

3. Bilan 2010 tous domaines

Bilan synthétique 2010

P. Boillon (CETE de Lyon) présente un bilan de synthèse de l'activité COTITA 2010 sur l'ensemble des domaines.

4. Orientations 2011 par domaines

4.1. Maîtrise d'ouvrage-Maîtrise d'œuvre

Fonctionnement

Des thèmes de journées techniques seront proposées en lien avec les fédérations et les professionnels et les attentes du club OA seront identifiées. De plus, le comité initiera un travail de production.

Périmètre du domaine

Il est noté que des frontières « artificielles » existent avec les domaines Entretien-Exploitation-Sécurité et Environnement. Des réflexions sur une redéfinition des périmètres initiés fin 2010 sont à poursuivre en 2011

avec trois scénarios possibles : statu-quo, fusion avec Entretien-Exploitation-Sécurité (EES) ou redéfinition des 3 domaines « routiers » en 2 nouveaux domaines.

Le comité propose un rapprochement avec la partie Entretien du domaine EES à mettre en œuvre en 2011 sur une première journée technique.

Feuille de route 2011

Il est proposé de :

- Poursuivre l'organisation de journées techniques en relation avec les acteurs de l'entreprise
- Intégrer au travail du comité les attentes exprimées au niveau du COMOAR sur le thème des aménagements 2 roues
- Lancer le travail de production du comité sur le thème des critères environnementaux dans les appels d'offres
- Assurer une veille sur le suivi de la convention d'engagement volontaire (perspective d'une journée étape/bilan en écho à la journée technique du 01.12.2009).

A ce stade sont envisagées :

- Une journée « Une voirie pour tous » en collaboration avec le CERTU (prise en compte 2 roues, accessibilité et zones à circulation apaisée)
- Deux journées « Construire des OA en béton » les 19 et 20.1.2011
- Une journée « Route et marquage CE » en lien avec le comité EES
- Une journée « Autorité environnementale », fin 2011 - début 2012 (fonctionnement, synthèse des premiers avis et conséquences dans la définition et la conduite des projets routiers).

Y. Mathieu (CETE de Lyon) : sur la question du périmètre du domaine, après échanges, est validée la proposition de rapprochement avec la partie entretien du domaine EES à mettre en œuvre en 2011 sur une première journée technique.

P. Diény (ADSTD) : certains sujets pourraient utilement être traités par le domaine, tels que :

- La prise en compte des deux roues
- L'éclairage des voiries routières et leur déclinaison sur les routes départementales
- Les aménagements cyclables en zones environnementales sensibles
- En traverses d'agglomérations, quelle application de la LAURE s'il est impossible de faire passer les cycles in situ.

Ces deux derniers sujets font l'objet de travaux par ailleurs (Association des départements et régions cyclables) mais le besoin de l'expertise du RST est fort. Certaines directions générales d'administration centrale organisent des journées techniques sur ce sujet, il faudrait veiller à bien associer tous les acteurs impliqués.

D'une manière plus générale, il convient de veiller à partager et mettre à disposition le plus largement possible la connaissance et les expérimentations.

Pour les 2 ans de l'accord volontaire en avril 2012, il pourrait être pertinent d'effectuer un point d'avancement, de bilan.

M. Tassone (IDRRIM) : en matière de prise en compte des critères environnementaux dans les marchés, un rapport de A. Massa sur le sujet est signalé.

4.2. Entretien, exploitation, sécurité

Fonctionnement

Il est prévu de maintenir le rythme de travail de 2010 (5 à 6 réunions par an) et de conforter les missions du domaine.

Il est proposé de consolider les 4 clubs métiers, de les faire monter en puissance sur leurs missions et d'initier en 2011 un 5ème club sur les matériels (poursuite des travaux du réseau de chefs de parcs).

Périmètre du domaine

Il conviendra de clarifier le périmètre, notamment vis-à-vis du comité Maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre (MOA-MOE), et de tester ainsi, par l'organisation de journées techniques communes, la convergence :

- De la thématique Entretien avec le domaine MOA-MOE
- Des thématiques Exploitation et Sécurité avec le domaine Transports d'autre part.

Feuille de route 2011

Les divers thèmes des journées techniques sont ensuite présentés, les trois propositions sont :

- Les systèmes d'aide au déplacement des usagers
- La route et le marquage CE
- La perception de la route.

De plus, sur le site internet de la COTITA, une expérimentation de forum d'échange est en cours, et fera l'objet d'une évaluation nationale. Le fonctionnement de ce forum est présenté en séance.

D. Brazillier (DIR-CE) : en matière de marquage CE des équipements de la route, les évolutions de la réglementation créent un réel besoin (matériels, marchés à monter...).

D'autre part, la thématique « exploitation sur chantier » fait partie des zones de convergence entre le domaine Entretien-Exploitation-Sécurité et le domaine Maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre.

F. Duprez (CETE de Lyon) : sur la question des périmètres des domaines, il propose de regrouper :

- Entretien avec Maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre
- Exploitation avec sécurité
- Laisser le domaine Transports indépendant.

Y. Perrin (CG07) : la situation actuelle des périmètres semble pertinente en conservant une « perméabilité » pour les journées techniques.

D. Brazillier (DIR-CE) : initialement le domaine Maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre était ciblé sur les projets neufs. Il conviendrait de le faire évoluer sur l'entretien des infrastructures existantes.

4.3. Transports et mobilités durables

Fonctionnement

Un réel enjeu de renouvellement pour 2010 existe pour ce domaine, il faut chercher à associer des représentants de différentes tailles d'AOT.

Il conviendra de pérenniser le travail thématique du comité de domaine et de diffuser largement la plaquette de présentation qui a été réalisée.

Périmètre du domaine

Le cœur du domaine est le transport de voyageurs alternatifs à la voiture solo, des extensions possibles pourraient concerner le ferroviaire, le transport de marchandises, notamment le fluvial, les interactions transports et environnement, ou les interactions transports et territoires.

Feuille de route 2011

Il conviendra d'équilibrer les participations des différentes AOT.

Il est proposé de :

- Produire des fiches de cas sur les nouveaux services à la mobilité, suite à la journée du 19.10.2010 et alimenter le futur site internet ADEME - CERTU
- Organiser une journée technique « Pôles d'échanges et parcs relais » (1er trimestre 2011)
- Organiser une journée technique commune avec le domaine exploitation sur les « Systèmes d'information déplacements à l'utilisateur » (2nd semestre 2011).

Y. Mathieu (CETE de Lyon) : il existe un réel besoin d'élargir et de mixer les types d'AOT

P. Diény (ADTSD) : en matière de transport en commun, le volet exploitation doit encore progresser, il existe un réel besoins d'échanges entre les AOT.

J-M. Doige (CG 73) : il faudrait veiller à associer aussi les autoroutiers, qui constituent une composante importante de la chaîne des déplacements.

J-P. Boissy (CG07) : il est signalé qu'un protocole pour la création de 4 aires covoiturage est en cours avec ASF et que des outils de mise en relation des co-voitureurs sont en réflexion.

Bâtiment Construction

Fonctionnement

Pour 2011, il convient de conforter le fonctionnement du domaine dans la continuité de 2010, pas de club envisagé. Il est prévu d'améliorer la communication et le développement du réseau.

Périmètre

Le périmètre du domaine est adapté, il assure une bonne couverture du champ. Le périmètre géographique est très centré sur Rhône-Alpes, des initiatives seront à poursuivre sur les 3 autres régions.

Feuille de route 2010

La feuille de route 2010 s'inscrira dans la continuité également.

En cours de montage pour une journée début 2011, la journée « Diagnostic accessibilité des établissements recevant du public : quelles suites donner ? ».

Autres propositions non arrêtées à ce jour :

- Évolutions réglementaires (RT 2012) : quelles conséquences ?
- Les contrats de performance énergétiques (contexte légal, expériences, étude de cas).

La proposition est faite de démultiplier les journées techniques par le biais des laboratoires.

La démarche en direction du CNFPT est à poursuivre pour diffuser l'information et participer à l'élaboration des journées techniques.

Enfin, il convient de développer un réseau pour ce domaine qui historiquement n'est pas structuré de cette manière.

Y. Mathieu (CETE de Lyon) : le partenariat avec le CNFPT est à développer et la directrice régionale a récemment indiqué être très favorable au montage de journées, sur tous les domaines de la COTITA.

Environnement

Il était prévu de mettre en place le comité en 2010, mais il a connu des difficultés liées à des mouvements de personnes et à mobiliser les bons relais. Marc Meyer, pilote du domaine arrive au 1.1.2011, la feuille de route en cours de rédaction, avec certains sujets prioritaires :

- Trames vertes et bleues
- Valorisation des déchets et liens avec les matériaux (lien avec d'autres domaines)
- Gestion intégrée de la ressource en eau
- Énergie et adaptation au changement climatique

et trois approches :

- Milieu montagnard
- Multiplier les échelles d'approches
- Durabilité (rajouter les dimensions économiques et sociales).

Un sujet supplémentaire est identifié, celui de l'évaluation environnementale. Il est spécifique car à l'interface avec l'ensemble des autres domaines. Les réflexions sur de ce domaine devront être mis au service de autres.

Les objectifs du comité sont l'animation du réseau, les échanges et la capitalisation des connaissances.

Le comité environnement se réunira début janvier 2011 (CETE, CGs, DREAL RA, DREAL Bourgogne, CERTU...).

Les clubs métiers seront initiés et une journée technique sera préparée pour le second semestre 2011 (par exemple, déchet du BTP ou évaluation environnementale).

F. Duprez (CETE de Lyon) : il serait utile de prendre en compte également les aspects d'évaluation environnementale des plans, des projets, des documents de planification...

5. Présentation de l'IDRRIM

Marc Tassone présente la création de l'IDRRIM (issu du comité français des techniques routières) et son organisation (www.idrrim.com).

Il rassemble de nombreux acteurs avec un objectif commun : regrouper toutes les compétences et contribuer à la diffusion des connaissances.

Marc Tassone souligne que COTITA Centre-Est très dynamique, et qu'elle constitue le lieu pertinent d'expression des besoins des acteurs.

Le 15.5.2011 sera la date anniversaire de signature des engagements volontaires, et les COTITA vont être sollicitées pour fournir des exemples concrets de ces déclinaisons.

6. Conclusion de la journée

P. Diény (ADSTD) met en valeur les points suivants au terme de cette journée plénière COTITA.

Réseau :

- La COTITA Centre-Est rassemble des services variés de l'État. Ceci est très important, il ne faudrait pas avoir un dispositif CETE - CG
- Les autres collectivités territoriales que les CG sont peu représentées. Le réseau des AITF pourrait être mobilisé sur ces domaines. Il pourrait être utile de les associer d'autant plus qu'ils sont présents dans l'IDRRIM
- Le fonctionnement des clubs et les journées techniques sont très satisfaisants. Quelques clubs doivent monter en puissance, mais il est clair que les réseaux se construisent dans la durée
- Enfin, la très large zone géographique de la COTITA Centre-Est constitue une difficulté, atténuée par les initiatives de démultiplication des clubs et des journées.

Partage d'expérience :

Favoriser les échanges et les retours d'expériences tout en s'appuyant sur l'expertise du CETE est un enjeu très fort. A ce titre, le forum d'échanges en cours d'expérimentation est prometteur. Il convient de le faire largement connaître et de l'utiliser. Il pourrait être possible d'étendre l'expérience aux autres domaines.

Remontée des besoins :

Les COTITA sont le lieu approprié d'expression et de hiérarchisation des besoins des collectivités. Il est important que le CETE continue à être la porte d'entrée du réseau scientifique et technique.

B. Lhuissier (CETE de Lyon) remercie les représentants des CG pour leur mobilisation sur les différents domaines de la COTITA.

Une vraie dynamique est en place au sein des domaines de la COTITA. Il convient maintenant de passer

d'une communauté de réunion à une communauté de travail.

Partenariats :

Des possibilités de synergies sont à explorer avec les CVRH et le CNFPT.

Le forum d'échanges :

Il convient de faire vivre le forum et d'être très attentif à fournir le statu de la validité de la réponse. La capitalisation de la connaissance produite sera en ligne sur le site COTITA.

Vers des sites COTITA unifiés :

Certains CETE ont adopté la même architecture que le site du CETE de Lyon, ce qui permet d'effectuer des recherches de manière transversale.

L'adoption par tous les CETE de la même architecture de site permettrait de travailler de manière réellement mutualisée au sein des 8 COTITA.

7. Prochaines réunions

Le planning 2011 des réunions COTITA est le suivant :

- 12.1.2011
- 31.3.2011
- 19.5.2011
- 1.9.2011
- 20.10.2011
- 24.11.2011 (journée plénière).

*

*

*